

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune : commune de Bourogne (1)**  
**(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE**

Numéro SIRET : 219000017100013

POSTE COMPTABLE : SGC BELFORT1

**M. 57**

**Compte administratif**  
**Voté par nature**

BUDGET : Budget Communal (3)

**ANNEE 2024**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter si l'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

## II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

## III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	39
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	41
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	45
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	49

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	52
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	53
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	57
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	59
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	60
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	62
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	63

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	64
B3.1 - Etat des provisions constituées	65
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	67
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	68
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	71
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	72
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	74
B13 - Opérations liées aux cessions	75
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	76
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	78
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	79
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	81
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	85
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	89
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

## **V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures

90

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

# NOTE DE PRESENTATION DU CA 2025

## COMMUNE DE BOUROGNE

*Complément aux informations générales du BP - Informations statistiques, fiscales et financières*

*Nombre d'habitants : 1818  
Chiffre INSEE au 1er janvier 2024*

### CONTEXTE GENERAL

L'élaboration du budget primitif 2024 s'articulait autour de trois priorités stratégiques :

- ✓ *Un projet phare d'investissement : restauration scolaire (452 330 €) et rénovation de l'école avec le lancement d'études (12 960 €)*
- ✓ *Une augmentation du taux d'imposition en 2024 pour renforcer les recettes communales et permettre de sécuriser le financement des projets*
- ✓ *La maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement en 2024 malgré un contexte toujours inflationniste*

En 2024, la France traverse une crise politique inédite sous la Cinquième République.

La dissolution surprise de l'Assemblée nationale a engendré une paralysie institutionnelle, affectant directement les collectivités territoriales dépendantes des subventions d'État.

Cette instabilité a entraîné le report des investissements programmés faute de visibilité sur les montages financiers.

Par ailleurs, le départ de plusieurs membres clé du personnel a accentué les difficultés, affaiblissant les capacités de mise en œuvre des projets.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### LA MAITRISE DE L'EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La réalisation des dépenses de fonctionnement représente 88% des prévisions budgétaires soit 1 418 K€, en baisse de 8.5 % par rapport à 2023 (-132 498 €).

L'année 2024 marque un coup d'arrêt dans l'augmentation liée à la hausse du prix de l'énergie après la hausse de + de 45 000 € de 2022 à 2023. Le budget initial s'établissait à 155 000 €, mais le montant réalisé s'élève à 126 206 €. Un écart principalement dû à des factures d'électricité non transmises concernant les bâtiments.

Le budget 2025 devra donc intégrer plus de 59 000 € consacré à ce reliquat 2024

**Une diminution significative des charges de personnel (chapitre 012) -10% (79 791 €) par rapport à l'exercice 2023 en raison de plusieurs facteurs liés au mouvement du personnel communal :**

- Plusieurs départs n'ont pas pu être remplacés dans les délais attendus
- Un réaménagement des effectifs avec la suppression de 2 postes

Charges financières (chapitre 66) continuent de diminuer en 2024 (- 11 %) du fait de l'extinction progressive des prêts en cours

Enfin, la prise en charge du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) - produits a finalement moins pesé qu'en 2024 en représentant une dépense à hauteur de 9 693 € (contre 11 828 € en 2023 et 12 434 € en 2022).

## **LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Les **recettes de fonctionnement pour l'année 2024 à 1 890 K€**, sont en légère progression par rapport aux prévisions budgétaires, mais connaissent une légère baisse par rapport à 2023

En comparaison à l'année 2023, il s'agit essentiellement des produits de services en diminution de 25%, expliquée par le recul des encaissements de coupes de bois (-55 436 €) mais compensées par la majoration, d'1 point du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties, générant un produit supplémentaire de 40 209 € par rapport à 2023.

Au titre des prévisions budgétaires 2024 :

- Les impôts et taxes, la commune a encaissé 932 937 €, soit une hausse de 21 819 € par rapport aux prévisions, qui s'explique par l'encaissement de droits de mutation pour +2 076 € et un versement de 19 743 € au titre du fonds de péréquation intercommunale FPIC.
- Pour les dotations et participations une hausse de 7 966 € est à noter.

- Les produits des services et ventes connaissent une hausse de 23 028 €, consécutive à des recettes supplémentaires de 10 874 € pour la coupe de bois, ainsi que des redevances supplémentaires pour le Périscolaire et le Club Ados.
- Enfin, pour les Autres produits de gestion courante, une hausse de 9 584 € est à noter pour des revenus des immeubles supplémentaires et des remboursements de sinistres par nos assurances.

## RESULTAT 2024

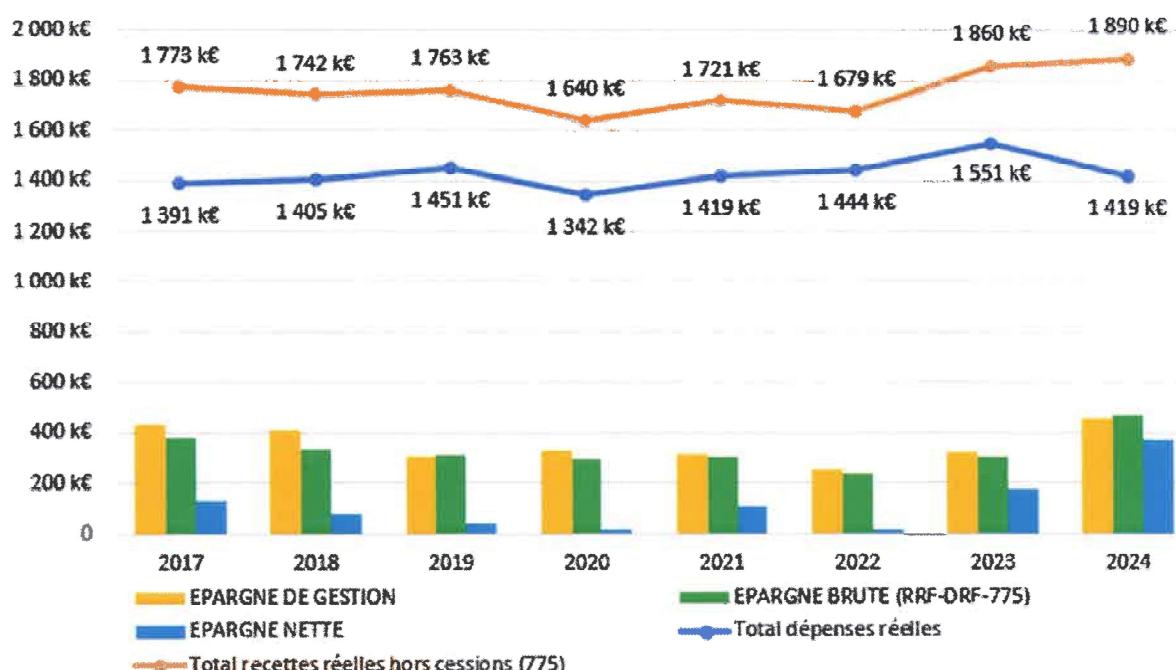
Un résultat 2024 positif sur les 2 sections générant de l'épargne, ce qui est très favorable pour le montage du budget 2025.

L'excédent généré en 2024 par la section de fonctionnement est confortable (469 205 €) mais également en section d'investissement (167 132 €). Toutefois, il faut rappeler que les recettes d'investissement prennent en compte la réserve de 197 000 € votée en affectation. Ce qui a permis de soutenir la section d'investissement et de nous accorder un excédent confortable sur l'exercice.

L'épargne brute s'établit à 471 603 € (308 115 € en 2023 et 219 191 € en 2022).

Après remboursement du capital de la dette soit 372 501 €, la CAF nette s'améliore nettement.

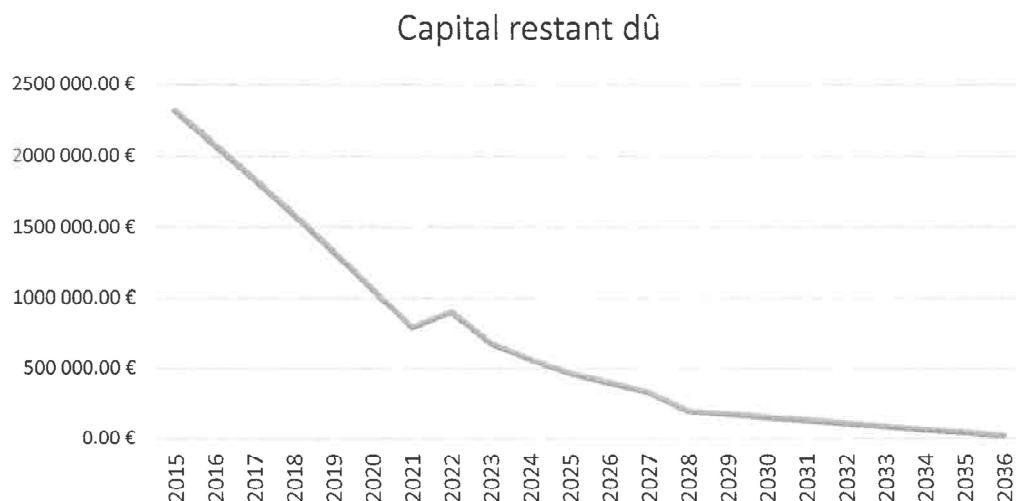
Cette situation est liée au désendettement progressif de la Commune.



## UN DESEDETTEMENT QUI SE POURSUIT

L'annuité totale 2024 (capital + intérêts) était de 112 760.12 €, contre 149 691.21 € en 2023, suite à l'extinction fin 2022 de 4 emprunts et particulièrement du prêt relatif aux entrées de ville qui représentaient une annuité totale de 89 829 €.

L'encours total de la dette au 31 décembre 2024 est passé de 311 € à 257 € par habitant, avec un capital restant dû de 466 824.72 €



## SECTION D'INVESTISSEMENT

### LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Une réalisation du programme d'investissement 2024 avec des restes à réaliser positifs.

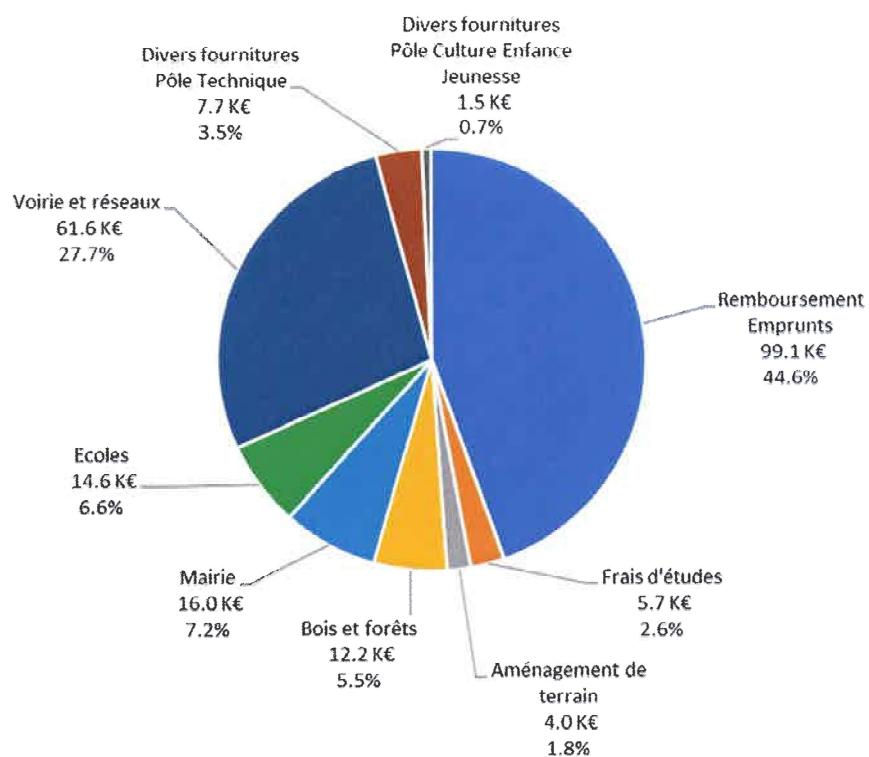
Les prévisions au BP des dépenses réelles, hors remboursement du capital de l'emprunt, s'établissent à 694 750 € (470 545 € en 2023) (chapitres 20 et 21), incluant les crédits de report (RAR 2023) pour un montant de 58 175 €, soit 636 575 € de dépenses nouvelles.

La crise politique 2024 entraînant une instabilité a fortement impacté la réalisation du programme d'investissement

Pour la réalisation des dépenses réelles d'un montant de 223 612 €, on peut noter :

- Pour les études : des sondages de sols pour la vente d'un terrain ainsi qu'une étude supplémentaire (calcul thermique pour le projet de restauration scolaire)

- Pour les travaux : déplacement de l'ancien columbarium, réalisation du programme Onf (12 180 €)
- Au niveau de l'école : reprise des sanitaires (14 628 €)
- Plusieurs travaux de voirie :
  - Fin de l'opération rues du Pâquis et Lablotier
  - Reprise des rues Sur la Rang et de la Tuilerie
  - Création d'un carrefour de feux rue de Belfort (26 832 €)
  - Pose d'une horloge astronomique (4 195 €)
- Divers panneaux et matériel de voirie (tondeuse, ponceuses et pulvériseur)



Des crédits supplémentaires ont pu être inscrits en décision modificative à hauteur de 107 265 euros, principalement pour des travaux de voirie (75 515 €) et d'embellissement de l'église (16 470 €).

Le montant total des subventions d'investissement 2024 s'établissait à 170 683 €, dont 129 309 € inscrites en crédits de report.

## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement ont surtout été boostées en 2024 par la mise en réserve de 197 000 € (inscrits au compte 1068). La municipalité avait fait ce choix sachant que cette mise en réserve devait bénéficier au projet de restauration scolaire.

Il s'agit d'un engagement fort de la part de la municipalité.

## LES RESULTATS DE L'EXERCICE ET INDICATEURS

### RESULTATS DE L'EXERCICE ET AFFECTATION

- ✓ Résultat de l'exercice pour la section de fonctionnement est de **469 205.97 €**.
- ✓ Résultat de l'exercice pour la section d'investissement est de **167 312.79 €**.

Soit un **résultat de l'exercice excédentaire de 636 518.76 €**.

Au résultat de l'exercice 2024, il convient d'ajouter le résultat reporté de l'exercice précédent :

- Excédent de 252 528.47 € en fonctionnement 2023
- Déficit de 156 428.90 € en investissement 2023

Soit un résultat de clôture présentant :

- ✓ Excédent de **721 734.44 €** en fonctionnement
- ✓ En excédent de **10 883.89 €** en investissement

Aboutissant à un **soldé de clôture** de l'exercice 2024 de **732 618.33 €**.

Affectation sur résultat de fonctionnement au compte 1068 (BP 2025) : **200 000 €**

## LES CREDITS DE REPORTS

Crédits de report 2025 / Restes à réaliser de l'année 2024 :

En dépenses : 144 776 €

En recettes : 187 509 €

Soit un solde positif de 42 733 €.

## LES INDICATEURS

### Ratios 2024

- ❖ Epargne Brute de l'exercice (CAF) :

*Recettes réelles de l'exercice – Dépenses réelles de l'exercice*

En tenant compte des atténuations de charges.

Année 2024 = 471 603 €

- ❖ Epargne Nette de l'exercice (CAF nette) :

*CAF Brute de l'exercice – Annuité d'emprunt en capital à échoir au cours de l'exercice*

En tenant compte des ventes de terrains, des produits exceptionnelles et des atténuations de charges.

Année 2024 = 372 501 €

### L'endettement de la commune au 31/12/2024

Encours de la dette au : **466 824.72 €**

Taux d'endettement 2024 : **5.96%** (part des recettes consacrée au remboursement de la dette)

Capacité de désendettement 2024 : **1.20** (en nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette en y consacrant tout son épargne)

### Rappel de la fiscalité en 2024

En général, le niveau de l'épargne brute de la Collectivité et l'importance de garantir des ressources propres et pérennes, le conseil municipal a décidé de retenir une augmentation pour l'année 2024 d'un point sur la taxe foncière bâtie, de maintenir le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Enfin, en application des règles de lien entre taux, celui de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est plafonné à 8.52 %.

✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties	25.69 %
---	---------

✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties	37.17 %
✓ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	8.52 %

## Le personnel au 31/12/2024

Les effectifs de la commune comprenaient au 31/12/2024 :

- **16 agents titulaires**, dont 2 à temps non complet, 1 en détachement, 1 en disponibilité
- **2 agents contractuels de droit public**, à temps plein dont 1 dans le cadre du remplacement d'un agent titulaire absent longue durée
- **1 apprenti**
- La Commune a recours également au **service de remplacement du Centre de Gestion 90** pour des missions déterminées en l'absence d'emploi permanent créé. Au 31/12/2024, **2 agents** étaient concernés

**CREDITS DE REPORTS - ETAT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT - RESTES A REALISER AU 31/12/2024**

ARTICLE N°	INTITULE	CREDITIS VOTÉS	CREDITIS CONSONNAMES	crédits reportés	Justificatifs
TOTAL 20		27 725,00	5 745,00	15 840,00	
202				2 850,00	modification simplifiée du pli-devis AUTB du 3/09/2024 (2880€)
2031				12 960,00	étude amélioration énergétique du groupe scolaire devis OCARIS ( 12960€) du 2 mai 2024
<b>TOT AL 21</b>	<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>774 290,00</b>	<b>117 765,34</b>	<b>128 946,00</b>	
2111	Terminis nus			7 176,00	délimitation de terrain devis Rollin signé le 07/11/2022-2346€ (reste sur devis 810€)devis complémentaire Rollin signé le 7/12/2023 (28€) acquisitions foncières rue du Piqua à horrage -2em franche (312€) devis Rollin du 2/05/2024-borrage terrain rue Valbert (299€) devis Rollin signé le 11/12/2023
2115	cimetièvre			16 993,00	devis HENNER : mise en place couvert d'etrenne(3215 € TTC) devis du 2/05/2024- cavaumes ( 1325 €) devis du 2/05/2024- relèvement de 6 tombes (5800€)devis du 3/09/2024- mur cimetière (6352,8€)
2117	Bois et Forêt			14 543,00	programme ONF 2024 ( 14157€)devis du 16 mai 2024 (reste 1 965,15€) > chemin forestier devis Malarti du 16 mai 2024 (12 577,01€)
2128				14 642,00	rénovation aire de jeux de la Rue devis SADT (14 641,20€) du 2/05/2024
2131	Bâtiments administratifs			8 880,00	mairie : accueil devis NEGRO de (3195,33€) signé le 20/11/2023+ sois devis MIROLO (3684,24€)du 24/09/2024
21612	Église			41 098,00	Eglise : escaliers devis WATRENEZ du 9/10/2024 (24 880€)- nettoyage façades (8204,40€) devis LAMY du 4/12/2024+ éclairage ( 8005,43€) devis BAUMGARTNER signé du 4/12/2024
21351	installations générales dans les Bâtiments			4 626,00	mairie ascenseur : moteur (3114,72€) + téléalarme (1512,87 €) devis ERMIHES signé le 6/06/2024
2151	Réseaux de voirie			10 671,00	MIC tronc rue Bernardot devis INAI du 4/12/2024 (10670,40€)
21578	autres matériel technique			3 169,00	pommeaux rues Basse -Haute(2954,40€) devis TI MARQUAGE du 30/08/2024 + petits panneaux ( 214,48€) devis BARTHE SASU du 26/11/2024
21848	autres matériel de bureau et mobiliers			6 471,00	meubles de bureau 2 devis OBBO du 27/12/2024 (1859,42€)+(1756,36€) mobilier accueil mairie:
21848	autres			465,00	devis DACTYL BUREAU (2855,09€)du 20/12/2024
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>144 776,00</b>	<b>vitrine pour cimetière (464,55€) devis BARTHE SASU du 26/11/2024</b>

**CREDITS DE REPORTS - ETAT DES RECETTES D'INVESTISSEMENT - RESTES A REALISER AU 31/12/2024**

ARTICLE	INTITULE	CREDITIS VOTÉS	CREDITIS CONSONNAMES	crédits reportés	Justificatifs
<b>TOT AL 13</b>	<b>Etat et établissements matériels</b>	<b>170 663,00</b>	<b>30 800,12</b>	<b>129 309,00</b>	
1321	départements			14 000,00	obligation phase 2 (7000€)+ feux tricolores (7000€) conventions signées le 30/05/2023
1323				53 309,00	subvention EPCA pour voirie rues Labitier et Poujols (1375€ +395€) conventions de financement du 15/11/2023
13251	Subvention du GFP de rattachement			62 000,00	travaux de voirie rues Labitier et Poujols ( 10 000€ et 52 000€) notification du 12/04/2023
13451	DETR				
1328	Autres subventions				
024	Produits de cession			58 200,00	compromis de vente terrain de Tamis rue Valbert du 9/02/2024
<b>TOTAL des Recettes</b>				<b>187 509,00</b>	

soldé crédits de report

42 733,00

A Bourgogne, le 31 décembre 2024  
Le Maire,  
Baptiste GUARDIA



**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES**  
**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**

	I
	A

	Informations statistiques	
	Valeurs	Valeurs
Population totale		1 818

	Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité	Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)

	Informations financières – ratios	
	Valeurs	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	780,42
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 039,83
3	Dépenses d'équipement brut / population	67,94
4	Encours de dette / population (2) (3)	311,29
5	DGF / population	12,97
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	51,90 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	80,30 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	6,53 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	29,94 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	24,95 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces dommées sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0,00%
- Investissement : 0,00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS**

		<b>C1</b>
--	--	-----------

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	1 643 813,36	2 280 332,12	96 099,57 A1 732 618,33
<b>Investissement</b>	222 612,07	389 924,86 (2)	-156 428,90 A2 10 883,89
<b>Dont 1068</b>		271 848,90	
<b>Fonctionnement</b>	1 421 201,29	1 890 407,26 (3)	252 528,47 A3 721 734,44

<b>RESTES A REALISER (4)</b>			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	1 + II	144 776,00 III + IV	187 509,00 B1 42 733,00
<b>Investissement</b>	I	144 776,00 III	187 509,00 B2 42 733,00
<b>Fonctionnement</b>	II	0,00 IV	0,00 B3 0,00

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B)</b> <b>(6)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	775 351,33
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	53 616,89
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	721 734,44

(1) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Résultat de l'opération reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(6) Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I)
<b>018 RSA</b>		0,00
<b>10 Dotations, fonds divers et réserves</b>		0,00
<b>13 Subventions d'investissement (3)</b>		0,00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées</b>		0,00
<b>18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>		0,00
<b>20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>		15 840,00
<b>204 Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>		0,00
<b>21 Immobilisations corporelles (3)</b>		128 936,00
<b>22 Immobilisations reçues en affectation (3)</b>		0,00
<b>23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>		0,00
<b>26 Participations et créances rattachées</b>		0,00
<b>27 Autres immobilisations financières (3)</b>		0,00
<b>45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II)
<b>011 Charges à caractère général (4)</b>		0,00
<b>012 Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>		0,00
<b>014 Atténuations de produits</b>		0,00
<b>016 APA</b>		0,00
<b>017 RSA / Régularisations de RMI</b>		0,00
<b>65 Autres charges de gestion courante (4)</b>		0,00
<b>6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>		0,00
<b>66 Charges financières</b>		0,00
<b>67 Charges spécifiques (4)</b>		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>58 200,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (reçues) (3)</b>	<b>129 309,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,règle)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)
<b>70</b>	<b>Prod. services, domaine, ventes diverses</b>	<b>0,00</b>
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>
<b>731</b>	<b>Fiscalité locale</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE**  
**VUE D'ENSEMBLE – EXÉCUTION DU BUDGET**

		II
		A
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>		
	Section de fonctionnement A	1 421 201,29 G
	Section d'investissement B	222 612,07 H
		+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>		
	Report en section de fonctionnement (002)	C  (si déficit)  0,00 I  (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D  (si déficit)  156 428,90 J  (si excédent)
		=
		=
<b>TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)</b>		<b>2 532 860,59</b>
	= A + B + C + D	1 800 242,26 = G + H + I + J
<b>RESTES À REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>		
	Section de fonctionnement E	0,00 K  0,00
	Section d'investissement F	144 776,00 L  187 509,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>144 776,00 = K + L</b>  <b>187 509,00</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>		
	Section de fonctionnement = A + C + E	1 421 201,29 = G + I + K  2 142 935,73
	Section d'investissement = B + D + F	523 816,97 = H + J + L  577 433,86
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>1 945 018,26 = G + H + I + J + K + L</b>  <b>2 720 369,59</b>

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>	<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser N-1)

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Mandats</b>	<b>Titres</b>
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		30 800,12
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	5 745,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	117 765,34	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>123 510,34</b>	<b>30 800,12</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	84 878,78
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	99 101,73	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>99 101,73</b>	<b>84 878,78</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 222 612,07</b>	<b>II 115 678,90</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	2 397,06
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 0,00</b>	<b>IV 2 397,06</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>222 612,07</b>	II + IV	<b>118 075,96</b>
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté</b>	V	<b>156 428,90</b>	VI	<b>0,00</b>
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>			VII	<b>271 848,90</b>

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>379 040,97</b>	II + IV + VI + VII	<b>389 924,86</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>	<b>10 883,89</b>			

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b> <b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>II</b> <b>B2</b>
--	------------------------

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	527 682,95	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	129 050,96
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	736 308,85	73 Impôts et taxes (sauf 731)	932 937,48
		731 Fiscalité locale	432 949,65
		74 Dotations et participations (1)	311 023,31
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	131 458,04	75 Autres produits de gestion courante (1)	19 123,75
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	9 696,00	013 Atténuations de charges (1)	34 986,37
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 405 145,84	Total recettes de gestion des services	1 860 071,52
66 Charges financières	13 658,39	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	30 335,74
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I</b> <b>1 418 804,23</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II</b> <b>1 890 407,26</b>

<b>OPERATIONS D'ORDRE (2)</b>			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	2 397,06	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III</b> <b>2 397,06</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV</b> <b>0,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III</b>	<b>1 421 201,29</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV</b>	<b>1 890 407,26</b>
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

<b>RESULTAT REPORTÉ DE N-1</b>					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	252 528,47

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V</b>	<b>1 421 201,29</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI</b>	<b>2 142 935,73</b>
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>721 734,44</b>
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>			<b>C1</b>

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	99 101,73	0,00	99 101,73
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	5 745,00	0,00	5 745,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	117 765,34	0,00	117 765,34
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>222 612,07</b>	<b>0,00</b>	<b>222 612,07</b>

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

156 428,90

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
011 Charges à caractère général (9)	527 682,95		527 682,95
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	736 308,85		736 308,85
014 Atténuations de produits	9 696,00		9 696,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	131 458,04	0,00	131 458,04
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	13 658,39	0,00	13 658,39
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	2 397,06	2 397,06
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>1 418 804,23</b>	<b>2 397,06</b>	<b>1 421 201,29</b>

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

**commune de Bourgne - Budget Communal - CA - 2024**

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE BALANCE GENERALE – RECETTES</b>			<b>II C2</b>
---	--	--	------------------

**TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	84 878,78	0,00	84 878,78
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	30 800,12	0,00	30 800,12
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		2 397,06	2 397,06
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>115 678,90</b>	<b>2 397,06</b>	<b>118 075,96</b>

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

271 848,90

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

0,00

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
013 Atténuations de charges (8)	34 986,37		34 986,37
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	129 050,96		129 050,96
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	932 937,48		932 937,48
731 Fiscalité locale	432 949,65		432 949,65
74 Dotations et participations (8)	311 023,31		311 023,31
75 Autres produits de gestion courante (8)	19 123,75	0,00	19 123,75
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	30 335,74	0,00	30 335,74
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>1 890 407,26</b>	<b>0,00</b>	<b>1 890 407,26</b>

Pour information R002 Résultat positif reporté

252 528,47

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes impulsées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

**commune de Bourogne - Budget Communal - CA - 2024**

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES**

				<b>A</b>
				<b>III</b>

		Pour information, réalisations générées hors AP			
		Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12/1 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations générées dans le cadre d'une AP
	<b>TOTAL</b>	<b>902 517,00</b>	<b>222 612,07</b>	<b>144 776,00</b>	<b>535 128,93</b>
018 RSA		0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)		27 725,00	5 745,00	15 840,00	6 140,00
204 Subventions d'équipement versées (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles		774 290,00	117 765,34	128 936,00	527 588,66
22 Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>802 015,00</b>	<b>123 510,34</b>	<b>144 776,00</b>	<b>533 728,66</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		100 502,00	99 101,73	0,00	1 400,27
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>100 502,00</b>	<b>99 101,73</b>	<b>0,00</b>	<b>1 400,27</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>902 517,00</b>	<b>222 612,07</b>	<b>144 776,00</b>	<b>535 128,93</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		<b>156 428,90</b>			
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>1 058 945,90</b>	<b>379 040,97</b>	<b>144 776,00</b>	<b>535 128,93</b>
					<b>0,00</b>

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état II-42.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état I-45 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

		Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	<b>TOTAL</b>		<b>1 058 945,90</b>	<b>389 924,86</b>	<b>187 509,00</b>	<b>481 512,04</b>
018	RSA		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		170 683,00	30 800,12	129 309,00	10 573,88
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>			<b>170 683,00</b>	<b>30 800,12</b>	<b>129 309,00</b>	<b>10 573,88</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		351 589,90	356 727,68	0,00	-5 137,78
138	Autres subventions invest. non transf.		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)		1 400,00	0,00	0,00	1 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		58 200,00		58 200,00	
<b>Total des recettes financières</b>			<b>411 189,90</b>	<b>356 727,68</b>	<b>58 200,00</b>	<b>-3 737,78</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>			<b>581 872,90</b>	<b>387 527,80</b>	<b>187 509,00</b>	<b>6 836,10</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)		474 675,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)		2 398,00	2 397,06		0,94
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>			<b>477 073,00</b>	<b>2 397,06</b>		<b>474 675,94</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>			<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>			<b>1 058 945,90</b>	<b>389 924,86</b>	<b>187 509,00</b>	<b>481 512,04</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour même, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 55 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1/041 = RI/041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**  
**A1**

<b>Chap. / art. (1)</b>		<b>Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations Mandats émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12 (2)</b>	<b>Crédits sans emploi (3)</b>	<b>Pour information, réalisations générées dans le cadre d'une AP</b>	<b>Pour information, réalisations générées hors AP</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>902 517,00</b>	<b>222 612,07</b>	<b>144 776,00</b>	<b>535 128,93</b>	<b>0,00</b>	<b>222 612,07</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27 725,00	5 745,00	15 840,00	6 140,00	0,00	5 745,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	2 880,00	0,00	2 880,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	23 945,00	5 745,00	12 960,00	5 240,00	0,00	5 745,00
2033	Frais d'insertion	900,00	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	774 290,00	117 765,34	128 936,00	527 588,66	0,00	117 765,34
2111	Terrains nus	9 616,00	2 040,00	7 176,00	400,00	0,00	2 040,00
2116	Cimetières	18 983,00	1 990,00	16 993,00	0,00	0,00	1 990,00
2117	Bois et forêts	27 375,00	12 180,30	14 543,00	651,70	0,00	12 180,30
2128	Autres agencements et aménagements	14 642,00	0,00	14 642,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	24 908,00	16 026,18	8 880,00	1,82	0,00	16 026,18
21312	Bâtiments scolaires	14 628,00	14 628,00	0,00	0,00	0,00	14 628,00
21318	Autres bâtiments publics	453 330,00	0,00	0,00	453 330,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	4 827,00	0,00	4 828,00	-1,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	110 536,00	30 474,71	10 671,00	69 390,29	0,00	30 474,71
2152	Installations de voirie	28 159,00	26 832,00	0,00	1 327,00	0,00	26 832,00
21538	Autres réseaux	4 320,00	4 320,00	0,00	0,00	0,00	4 320,00
21578	Autre matériel technique	6 726,00	3 155,07	3 169,00	401,93	0,00	3 155,07
2158	Autres inst.,matériel,outil techniques	4 897,00	4 195,21	0,00	701,79	0,00	4 195,21
21612	Dépenses ultérieures immobilisées	41 089,00	0,00	41 098,00	1,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	850,00	0,00	0,00	850,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 000,00	0,00	6 471,00	529,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	394,00	393,99	0,00	0,01	0,00	393,99
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	1 529,88	465,00	5,12	0,00	1 529,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>802 015,00</b>	<b>123 510,34</b>	<b>144 776,00</b>	<b>533 728,66</b>	<b>0,00</b>	<b>123 510,34</b>

	<b>Chap. / art. (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations Mandats émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12 (2)</b>	<b>Crédits sans emploi (3)</b>	<b>Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP</b>	<b>Pour information, réalisations générées hors AP</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	100 502,00	99 101,73	0,00	1 400,27		99 101,73
1641	Emprunts en euros	99 102,00	99 101,73	0,00	0,27		99 101,73
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 400,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>100 502,00</b>	<b>99 101,73</b>	<b>0,00</b>	<b>1 400,27</b>	<b>0,00</b>	<b>99 101,73</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>902 517,00</b>	<b>222 612,07</b>	<b>144 776,00</b>	<b>535 128,93</b>	<b>0,00</b>	<b>222 612,07</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>						
	<i>Charges transférées (7)</i>						
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détalier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A.2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

					III	A2.1

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées hors AP
					31/12 (2)		
	<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
015	gardeerie périscolaire		0,00	0,00	0,00	0,00	170 687,80
016	Abords de la mairie		0,00	0,00	0,00	0,00	431 645,73
017	ENTREES DE VILLE		0,00	0,00	0,00	0,00	283 691,24
13	Bâtiment future mairie		0,00	0,00	0,00	0,00	705 574,92
14	Restructuration Poste		0,00	0,00	0,00	0,00	54 261,91
17	ENTREES DE VILLE		0,00	0,00	0,00	0,00	1 382 874,39
18	PAVILLONS SENIORS ET CABINET MEDICAL		0,00	0,00	0,00	0,00	199 084,90

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

	<b>III – ADOPTION DU CA</b>	
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA			III – ADOPTION DU CA		
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		
					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 015  
**LIBELLE : garderie périscolaire**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

## DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
<b>20</b>	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	A1	0,00	0,00	170 687,80
<b>204</b>	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>21</b>	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	6 015,26
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	815,10
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	5 200,16
<b>22</b>	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>23</b>	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	164 672,54
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00	164 672,54

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>		0,00	B1	0,00	0,00	0,00
<b>13</b>	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>16</b>	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>20</b>	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>204</b>	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>21</b>	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>23</b>	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-170 687,80

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.  
(2) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non littrées.

- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 1649.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		<b>III – ADOPTION DU CA</b>	
		<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	
		<b>A2.3</b>	

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 016**  
**LIBELLE : Abords de la mairie**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	0,00	A1	0,00	0,00	<b>431 645,73</b>
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	<b>785,75</b>
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	<b>785,75</b>
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00		0,00	0,00	<b>0,00</b>
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00		0,00	0,00	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	0,00		0,00	0,00	<b>430 859,98</b>
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00	<b>101 523,93</b>
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00		0,00	0,00	<b>329 336,05</b>

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>		0,00	B1	0,00	0,00	<b>785,75</b>
13	<b>Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)</b>	0,00		0,00	0,00	<b>0,00</b>
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (7)</b>	0,00		0,00	0,00	<b>0,00</b>
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	0,00		0,00	0,00	<b>785,75</b>
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	<b>785,75</b>
204	<b>Subventions d'équipement versées (9)</b>	0,00		0,00	0,00	<b>0,00</b>
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00		0,00	0,00	<b>0,00</b>
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00		0,00	0,00	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	0,00		0,00	0,00	<b>0,00</b>

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
<b>Recettes – Dépenses (8)</b>	<b>B1 - A1</b>	<b>0,00</b>

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 017**  
**LIBELLE : ENTREES DE VILLE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

##### DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>			<b>A1</b>	0,00	0,00	<b>283 691,24</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>261,12</b>
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	261,12
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>283 430,12</b>
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	283 430,12

##### FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>B1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>B2</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	<b>0,00</b>	<b>-283 691,24</b>

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	III – ADOPTION DU CA	III
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13**  
**LIBELLE : Bâtiment future mairie**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	A1	0,00	0,00	705 574,92
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	104 728,24
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	22 765,29
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	63 599,29
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	18 363,66
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	600 846,68
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	599 697,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 149,68

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>		0,00	B1	0,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-705 574,92

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

- (2) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sortent en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		<b>III – ADOPTION DU CA</b>	
		<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	
		<b>A2.3</b>	

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14**  
**LIBELLE : Restructuration Poste**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

<b>DEPENSES</b>					
Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	0,00	A1	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (9)</b>	0,00		0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00		0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00		0,00	0,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	0,00		0,00	54 261,91
<b>2313</b>	<b>Constructions</b>	0,00		0,00	54 261,91

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>		0,00	B1	0,00	0,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 13b)</b>	0,00		0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (7)</b>	0,00		0,00	0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	0,00		0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (9)</b>	0,00		0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00		0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00		0,00	0,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	0,00		0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
		-54 261,91

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe aigobrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17  
**LIBELLE : ENTRÉES DE VILLE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	A1	0,00	0,00	1 382 874,39
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	4 138,08
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	3 354,65
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	743,43
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	1 378 736,31
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00		0,00	0,00	1 378 736,31

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	B2
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
		-1 382 874,39

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.  
(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.  
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**A2.3**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18**  
**LIBELLE : PAVILLONS SENIORS ET CABINET MEDICAL**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	A1	0,00	0,00	199 084,90
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé - Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	39 079,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	39 079,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	158 475,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)</b>		0,00	B1	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde du financement</b>	<b>Pour l'exercice</b>	<b>En cumulé</b>
<b>Recettes – Dépenses (8)</b>	<b>B1 - A1</b>	<b>0,00</b>

-199 084,90

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA		III – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3	
		<b>Chap. / art. (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP + DIM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12 (2)</b>	<b>Crédits sans emploi (3)</b>	<b>481 512,04</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>1 058 945,90</b>	<b>369 924,86</b>	<b>187 509,00</b>		
018	RSA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13		Subventions d'investissement (hors 138)	170 683,00	30 800,12	129 309,00	10 573,88	
1321		Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 446,00	10 033,66	0,00	412,34	
1323		Subv. non transf. Départements	14 000,00	0,00	14 000,00	0,00	
13251		Subv. non transf. GFP de rattachement	53 309,00	5 000,00	53 309,00	-5 000,00	
13258		Subv. non transf. Autres groupements	30 928,00	4 500,00	0,00	26 428,00	
1328		Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	11 266,46	0,00	-11 266,46	
13461		Dot. équip. territoires ruraux, non transf	62 000,00	0,00	62 000,00	0,00	
16		Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20		Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
2033		Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	
204		Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21		Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
22		Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23		Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
		<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>170 683,00</b>	<b>30 800,12</b>	<b>129 309,00</b>	<b>10 573,88</b>	
10		Dotations, fonds divers et réserves	351 589,90	356 727,68	0,00	-5 137,78	
10222		FCTVA	74 741,00	74 936,14	0,00	-195,14	
10226		Taxe d'aménagement	5 000,00	9 942,64	0,00	-4 942,64	
1068		Excédents de fonctionnement capitalisés	271 848,90	271 848,90	0,00	0,00	
138		Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
16		Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 400,00	0,00	0,00	1 400,00	
165		Dépôts et cautionnements reçus	1 400,00	0,00	0,00	1 400,00	
18		Cpte de liaison ; affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26		Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27		Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024		Produits des cessions d'immobilisations	58 200,00		58 200,00		
		<b>Total des recettes financières</b>	<b>411 189,90</b>	<b>356 727,68</b>	<b>58 200,00</b>	<b>-3 737,78</b>	
45		Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
		<b>Total des recettes réelles</b>	<b>581 872,90</b>	<b>387 527,80</b>	<b>187 509,00</b>	<b>6 836,10</b>	

	<b>Chap. / art. (1)</b>	<b>Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12 (2)</b>	<b>Credits sans emploi (3)</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	474 675,00		0,00	
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	2 398,00		2 397,06	0,94
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	2 398,00		2 397,06	0,94
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>477 073,00</b>		<b>2 397,06</b>	<b>474 675,94</b>

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = DF/042).

(8) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = R/ 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

		<b>B</b>	
		<b>III</b>	

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi		Pour information, réalisations gérées hors AE
						(2)	0,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>2 076 927,47</b>	<b>1 421 201,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>655 726,18</b>	<b>0,00</b>	<b>1 421 201,29</b>
011	Charges à caractère général (3)	629 076,47	527 682,95	0,00	0,00	101 393,52	0,00	527 682,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	808 368,00	736 308,85	0,00	0,00	72 059,15	4,00	736 308,85
014	Atténuations de produits	9 700,00	9 696,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 696,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	138 851,00	131 458,04	0,00	0,00	7 392,96	0,00	131 458,04
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>1 585 995,47</b>	<b>1 405 145,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>180 849,63</b>	<b>0,00</b>	<b>1 405 145,84</b>
66	Charges financières	13 659,00	13 658,39	0,00	0,00	0,61	0,00	13 658,39
67	Charges spécifiques (3)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>13 859,00</b>	<b>13 658,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200,61</b>	<b>0,00</b>	<b>13 658,39</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 599 854,47</b>	<b>1 418 804,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>181 050,24</b>	<b>0,00</b>	<b>1 418 804,23</b>
023	Virement à la section d'investissement	474 675,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 398,00	2 397,06			0,94	2 397,06	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00	0,00	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>477 073,00</b>	<b>2 397,06</b>			<b>474 675,94</b>		<b>2 397,06</b>

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>2 076 927,47</b>	<b>1 421 201,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>655 726,18</b>	<b>0,00</b>	<b>1 421 201,29</b>
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

	<b>III – ADOPTION DU CA</b>	
	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	
		<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	<b>TOTAL</b>	<b>1 824 399,00</b>	<b>1 890 407,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-66 008,26</b>
013	Atténuations de charges (3)	27 830,00	34 986,37	0,00	0,00	-7 156,37
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	116 897,00	129 050,96	0,00	0,00	-12 153,96
73	Impôts et taxes (sauf 731)	932 937,00	932 937,48	0,00	0,00	-0,48
731	Fiscalité locale	432 539,00	432 949,65	0,00	0,00	-410,65
74	Dotations et participations (3)	304 657,00	311 023,31	0,00	0,00	-6 366,31
75	Autres produits de gestion courante (3)	9 539,00	19 123,75	0,00	0,00	-9 584,75
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 824 399,00</b>	<b>1 860 071,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-35 672,52</b>
76	Produuits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produuits spécifiques (3)	0,00	30 335,74	0,00	0,00	-30 335,74
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgetaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>30 335,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-30 335,74</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 824 399,00</b>	<b>1 890 407,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-66 008,26</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>252 528,47</b>				
	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>2 076 927,47</b>	<b>2 142 935,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-66 008,26</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
								B1
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>2 076 927,47</b>	<b>1 421 201,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>655 726,18</b>	<b>0,00</b>	<b>1 421 201,29</b>
6042	Achats de prestations de services	59 300,00	51 875,00	0,00	0,00	7 425,00	0,00	51 875,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	4 466,85	0,00	0,00	533,15	0,00	4 466,85
60612	Energie - Electricité	155 000,00	126 206,96	0,00	0,00	28 793,04	0,00	126 206,96
60621	Combustibles	2 500,00	1 607,78	0,00	0,00	892,22	0,00	1 607,78
60622	Carburants	5 000,00	3 205,06	0,00	0,00	1 794,94	0,00	3 205,06
60623	Alimentation	8 100,00	8 347,13	0,00	0,00	-247,13	0,00	8 347,13
60631	Fournitures d'entretien	3 205,00	2 737,09	0,00	0,00	467,91	0,00	2 737,09
60632	Fournitures de petit équipement	20 013,00	12 808,02	0,00	0,00	7 204,98	0,00	12 808,02
60633	Fournitures de voirie	10 252,00	11 958,67	0,00	0,00	-1 706,67	0,00	11 958,67
60636	Habillement et vêtements de travail	2 500,00	1 747,62	0,00	0,00	752,38	0,00	1 747,62
6064	Fournitures administratives	4 000,00	1 953,03	0,00	0,00	2 046,97	0,00	1 953,03
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	10 500,00	10 554,52	0,00	0,00	-54,52	0,00	10 554,52
6067	Fournitures scolaires	9 100,00	8 911,77	0,00	0,00	188,23	0,00	8 911,77
6068	Autres matières et fournitures	1 600,00	1 675,76	0,00	0,00	-75,76	0,00	1 675,76
611	Contrats de prestations de services	18 771,00	18 563,50	0,00	0,00	207,50	0,00	18 563,50
6132	Locations immobilières	0,00	2 375,04	0,00	0,00	-2 375,04	0,00	2 375,04
61351	Matériel roulant	778,00	3 291,18	0,00	0,00	-2 513,18	0,00	3 291,18
61358	Autres	24 783,00	26 333,88	0,00	0,00	-1 550,88	0,00	26 333,88
61521	Entretien terrains	3 905,00	164,03	0,00	0,00	3 740,97	0,00	164,03
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	22 762,00	13 307,43	0,00	0,00	9 454,57	0,00	13 307,43
615231	Entretien, réparations voiries	13 872,00	12 048,00	0,00	0,00	1 824,00	0,00	12 048,00
615232	Entretien, réparations réseaux	11 783,00	5 285,09	0,00	0,00	6 497,91	0,00	5 285,09
61524	Entretien bois et forêts	4 200,00	833,14	0,00	0,00	3 366,86	0,00	833,14
61551	Entretien matériel rouulant	13 233,00	5 631,81	0,00	0,00	7 601,19	0,00	5 631,81
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 358,00	3 801,26	0,00	0,00	2 556,74	0,00	3 801,26
6156	Maintenance	18 265,00	19 598,75	0,00	0,00	-1 333,75	0,00	19 598,75
6161	Multirisques	20 087,00	20 085,71	0,00	0,00	1,29	0,00	20 085,71
6182	Documentation générale et technique	1 060,00	1 008,80	0,00	0,00	51,20	0,00	1 008,80
6188	Autres frais divers	13 275,47	4 560,44	0,00	0,00	8 715,03	0,00	4 560,44
62268	Autres honoraires, conseils	828,00	828,00	0,00	0,00	0,00	0,00	828,00

Chap. / art (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6231	Annonces et insertions	110,00	170,40	0,00	0,00	-60,40	0,00	170,40
6232	Fêtes et cérémonies	15 424,00	16 063,50	0,00	0,00	-639,50	0,00	16 063,50
6236	Catalogues et imprimés	1 750,00	4 078,80	0,00	0,00	-2 328,80	0,00	4 078,80
6237	Publications	6 562,00	0,00	0,00	0,00	6 562,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 386,00	368,16	0,00	0,00	2 017,84	0,00	368,16
6247	Transports collectifs	15 357,00	9 155,01	0,00	0,00	6 201,99	0,00	9 155,01
6251	Voyages, déplacements et missions	1 150,00	256,18	0,00	0,00	893,82	0,00	256,18
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	766,51	0,00	0,00	233,49	0,00	766,51
6262	Frais de télécommunications	18 277,00	14 272,17	0,00	0,00	4 004,83	0,00	14 272,17
627	Services bancaires et assimilés	350,00	24,85	0,00	0,00	325,15	0,00	24,85
6281	Concours divers (cotisations)	1 466,00	1 411,19	0,00	0,00	54,81	0,00	1 411,19
6282	Frais de gardiennage	6 047,00	6 046,50	0,00	0,00	0,50	0,00	6 046,50
6283	Frais de nettoyage des locaux	71 610,00	73 210,21	0,00	0,00	-1 600,21	0,00	73 210,21
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	7 496,00	7 392,00	0,00	0,00	104,00	0,00	7 392,00
6288	Autres services extérieurs	780,00	801,16	0,00	0,00	-21,16	0,00	801,16
63512	Taxes foncières	3 000,00	2 272,00	0,00	0,00	728,00	0,00	2 272,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	5 000,00	4 997,04	0,00	0,00	2,96	0,00	4 997,04
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	481,00	625,95	0,00	0,00	-144,95	0,00	625,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	808 368,00	736 308,85	0,00	0,00	72 059,15	0,00	736 308,85
6218	Autre personnel extérieur	127 526,00	128 949,86	0,00	0,00	-1 423,86	0,00	128 949,86
6331	Versement mobilité	6 560,00	6 144,92	0,00	0,00	415,08	0,00	6 144,92
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	652,00	315,91	0,00	0,00	336,09	0,00	315,91
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	5 214,00	5 214,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 214,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 844,00	9 553,17	0,00	0,00	290,83	0,00	9 553,17
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 227,00	1 024,16	0,00	0,00	202,84	0,00	1 024,16
64111	Rémunération principale titulaires	287 927,00	267 467,86	0,00	0,00	20 459,14	0,00	267 467,86
64112	SFT, indemnité de résidence	2 280,00	3 081,84	0,00	0,00	-801,84	0,00	3 081,84
64113	NBI	1 551,00	978,00	0,00	0,00	573,00	0,00	978,00
64118	Autres indemnités	74 373,00	65 327,63	0,00	0,00	9 045,37	0,00	65 327,63
64131	Rémunérations	47 313,00	46 427,33	0,00	0,00	885,67	0,00	46 427,33
64132	SFT, indemnité de résidence	1 047,00	610,19	0,00	0,00	436,81	0,00	610,19
64138	Primes et autres indemnités	18 559,00	11 776,93	0,00	0,00	6 782,07	0,00	11 776,93
6417	Rémunérations des apprentis	9 118,00	9 496,45	0,00	0,00	-378,45	0,00	9 496,45
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	65 784,00	54 287,17	0,00	0,00	11 496,83	0,00	54 287,17

**commune de Bourogne - Budget Communal - CA - 2024**

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6453	Cotisations aux caisses de retraites	111 378,00	90 839,62	0,00	0,00	20 538,38	90 839,62	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 913,00	2 379,81	0,00	0,00	533,19	2 379,81	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	26 946,00	26 230,65	0,00	0,00	715,35	26 230,65	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	1 383,00	0,00	0,00	-1 363,00	1 363,00	
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	163,35	0,00	0,00	-163,35	163,35	
6474	Versement aux autres œuvres sociales	4 156,00	3 537,00	0,00	0,00	619,00	3 537,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	1 040,00	0,00	0,00	960,00	1 040,00	
6488	Autres	2 000,00	100,00	0,00	0,00	1 900,00	100,00	
014	Atténuations de produits	9 700,00	9 686,00	0,00	0,00	4,00	9 696,00	
7392221	Fonds prééquation ress. com. et intercom	9 700,00	9 696,00	0,00	0,00	4,00	9 696,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	138 851,00	131 458,04	0,00	0,00	7 392,96	0,00	131 458,04
65311	Indemnités de fonction	71 444,00	67 520,28	0,00	0,00	3 923,72	67 520,28	
65312	Frais de mission et de déplacement	1 220,00	0,00	0,00	0,00	1 220,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	2 863,91	0,00	0,00	136,09	2 863,91	
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 334,00	7 799,31	0,00	0,00	534,69	7 799,31	
65315	Formation	2 300,00	682,00	0,00	0,00	1 618,00	682,00	
65316	Frais de représentation du maire	1 000,00	1 459,20	0,00	0,00	-459,20	0,00	1 459,20
653172	Cotis.fonds financ. allocation fin mandat	0,00	50,90	0,00	0,00	-50,90	0,00	50,90
65568	Autres contributions	18 231,00	16 695,60	0,00	0,00	1 535,40	0,00	16 695,60
6561	Organismes de regroupement	10 062,00	10 285,15	0,00	0,00	-223,15	0,00	10 285,15
65733	Subv. fonct. départements	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	1 550,00	1 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00
65748	Subv.fonct. autres personnes droit privé	5 200,00	6 050,00	0,00	0,00	-850,00	0,00	6 050,00
65888	Autres	10,00	1,69	0,00	0,00	8,31	0,00	1,69
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>1 585 995,47</b>	<b>1 405 145,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>180 849,63</b>	<b>0,00</b>	<b>1 405 145,84</b>
66	Charges financières	13 659,00	13 658,39	0,00	0,00	0,61	0,61	13 658,39
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 659,00	13 658,39	0,00	0,00	0,61	0,61	13 658,39
67	Charges spécifiques (4)		200,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées hors AE
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00	0,00
	<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>13 859,00</b>	<b>13 658,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200,61</b>	<b>13 658,39</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 599 854,47</b>	<b>1 418 804,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>181 050,24</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	474 675,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	2 398,00	2 397,06			0,94	2 397,06
6811	Dot. amort. immos incorporelles	2 398,00	2 397,06			0,94	2 397,06
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>477 073,00</b>	<b>2 397,06</b>			<b>474 675,94</b>	<b>2 397,06</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations 01/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 01/6 et 01/7.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 661112 sera négatif.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Credit ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	<b>TOTAL</b>	<b>1 824 399,00</b>	<b>1 890 407,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-66 008,26</b>
013	Atténuations de charges (4)	27 830,00	34 986,37	0,00	0,00	-7 156,37
6419	Remboursements rémunérations personnel	27 830,00	34 986,37	0,00	0,00	-7 156,37
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	116 897,00	129 050,96	0,00	0,00	-12 153,96
7022	Coupes de bois	11 341,00	11 341,58	0,00	0,00	-0,58
7023	Menus produits forestiers	2 970,00	2 970,00	0,00	0,00	0,00
7025	Taxes d'affouage	0,00	55,00	0,00	0,00	-55,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 250,00	1 400,00	0,00	0,00	-150,00
70323	Red. occupation dom. public	1 700,00	1 885,00	0,00	0,00	-185,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	700,00	720,02	0,00	0,00	-20,02
7062	Redevances services à caractère culturel	1 100,00	1 032,20	0,00	0,00	67,80
70632	Redevances services à caractère loisir	5 800,00	10 475,50	0,00	0,00	-4 675,50
7067	Redev. services périscolaires et enseign	85 000,00	86 421,15	0,00	0,00	-1 421,15
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	7 036,00	7 036,51	0,00	0,00	-0,51
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	5 574,00	0,00	0,00	-5 574,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	140,00	0,00	0,00	-140,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	932 937,00	932 937,48	0,00	0,00	-0,48
73211	Attribution de compensation	843 592,00	843 592,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	27 526,00	27 526,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	19 743,00	19 743,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	42 076,00	42 076,48	0,00	0,00	-0,48
731	Fiscalité locale	432 539,00	432 949,65	0,00	0,00	-410,65
73111	Impôts directs locaux	331 396,00	331 811,00	0,00	0,00	-415,00
73132	Taxe sur les pôles électriques	89 151,00	89 146,00	0,00	0,00	5,00
73141	Taxe sur la consu. finale d'électricité	11 992,00	11 992,65	0,00	0,00	-0,65
74	Dotations et participations (4)	304 657,00	311 023,31	0,00	0,00	-6 366,31
741121	DSR des communes	23 575,00	23 575,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	293,00	293,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)
744	FCTVA	0,00	2 547,64	0,00	0,00	-2 547,64
74718	Autres participations Etat	0,00	473,39	0,00	0,00	-473,39
7473	Participation départements	800,00	800,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	1 300,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00
Autres		47 800,00	0,00	0,00	47 800,00	0,00
747888	Etat-Compens.exonération taxes foncières	224 789,00	224 789,00	0,00	0,00	-8,12
74833	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	6 100,00	6 108,12	0,00	0,00	-51 137,16
74836	Autres	0,00	51 137,16	0,00	0,00	-51 137,16
74888	Autres produits de gestion courante (4)	9 539,00	19 123,75	0,00	0,00	-9 584,75
75	Revenus des immeubles	6 105,00	9 831,37	0,00	0,00	-3 726,37
752	Débits et pénalités perçus	0,00	90,00	0,00	0,00	-90,00
755	Autres	3 434,00	9 202,38	0,00	0,00	-5 768,38
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 824 399,00</b>	<b>1 860 071,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-35 672,52</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	30 335,74	0,00	0,00	-30 335,74
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	30 335,74	0,00	0,00	-30 335,74
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 824 399,00</b>	<b>1 860 407,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-66 008,26</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = D/040) / RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES**
**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

<b>DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>			<b>IV</b>		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	<b>Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)</b>	<b>Montant maximum autorisé au 01/01/N</b>	<b>Montant des tirages N</b>	<b>Montant des remboursements N</b>	<b>Encours restant dû au 31/12/N</b>
			<b>Intérêts (3)</b>	<b>Remboursement du tirage</b>	
5191 Avances du Trésor					
5192 Avances de trésorerie					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8800071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES		B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	B1.2		

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts et dettes à l'origine du contrat					
		Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial
						Niveau de taux (5)	Taux actuel
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>				0,00			
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>							
<b>1641 Emprunts en euros (total)</b>							
3265818	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2009	25/01/2010	400 000,00	F	3,980	3,980
3294614	CAISSE D'EPARGNE	10/05/2010	25/09/2010	500 000,00	F	3,650	3,732
8932803	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2011	25/02/2012	200 000,00	F	4,140	4,228
AN036912-2022	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2022	25/09/2022	300 000,00	F	1,510	1,396
SIAS 2021-243	CAF DU TER DE BELFORT	10/12/2021	01/09/2024	18 723,45	F	0,000	0,000
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>				0,00			
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>				0,00			
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>				0,00			
<b>167 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (Total)</b>				0,00			
<b>1671 Avances consolidées du Trésor (total)</b>				0,00			
<b>1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)</b>				0,00			

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de fille	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		
1675 Dettes pour METP et PPP (total)																
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)									0,00							
1678 Autres emprunts et dettes (total)									0,00							
168 Emprunts et dettes assimilés (total)									0,00							
1681 Autres emprunts (total) (§)									0,00							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)									0,00							
1687 Autres dettes (total)									0,00							
<b>Total général</b>									<b>1 418 723,45</b>							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A:1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-335 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2	

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant du au 31/12/N 31/12/N (13)	Durée résiduelle (en années) (13)	Taux d'intérêt index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N 31/12/N (15)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice (17)
								Emprunts et dettes au 31/12/N	Charges d'intérêt (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		466 824,72				99 101,73	13 658,39	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		466 824,72				99 101,73	13 658,39	0,00
3285818		0,00	A-1	0,00	0,00	F	3,980	34 675,45	867,19	0,00
3294614		0,00	A-1	175 354,02	5,50	F	3,732	28 285,83	7 048,61	0,00
B932803		0,00	A-1	34 314,49	1,92	F	4,228	16 125,77	1 840,03	106,67
AN096912-2022		0,00	A-1	240 305,10	11,08	F	1,396	18 142,34	3 902,56	142,06
SIAS 2021-243		0,00	A-1	16 851,11	8,75	F	0,000	1 872,34	0,00	3 386,70
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur l'igne de trésorerie (total) (16)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (1)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Emprunts et dettes au 31/12/N		Annuité de l'exercice			
						Type de taux (14)	Index (14)	Taux d'intérêt (15)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>466 824,72</b>				<b>99 101,73</b>	<b>13 658,39</b>	<b>0,00</b>	<b>3 635,43</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3	

## REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Intérêts payés au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)												
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Barrière simple (B)												
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Option d'échange (C)												
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)												
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)												
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Autres types de structures (F)												
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite), en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	
	IV B14

## TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variables simple plafonné (cap) ou encadré (tranche)	Nombre de produits % de l'encours	5 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros Nombre de produits % de l'encours	466 824,72 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00
(C) Option d'échange (swap)	Montant en euros Nombre de produits % de l'encours	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Montant en euros Nombre de produits % de l'encours	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros Nombre de produits % de l'encours	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0 0,00
(F) Autres types de structures	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

		<b>IV</b>	<b>B1.5</b>

**DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert	Instrument de couverture						Primes éventuelles			
		Référence de l'emprunt couvert	Capital restant du 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'Instrument de couverture	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Montant des commissions diverses
Taux fixe (total)		0,00						0,00		0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00						0,00		0,00	0,00
<b>Taux complexe (total) (2)</b>		<b>0,00</b>						<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>						<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turné, swapition).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

<b>IV</b>	<b>B1.5</b>
-----------	-------------

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'outil de couverture			Catégorie d'emprunt (8)		
		(5)	(6)	(7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération/After operation de couverture
Taux fixe (total)					Index	Niveau de taux	
Taux variable simple (total)						Charges c/668	
Taux complexe (total) (2)							
Total							0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT**

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)										IV	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt	Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de fille	Capital restant dû	Capital remboursé	Durée résiduelle	Caractéristiques du taux	Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice
Emprunts (2)	Année	Profil (5)						Type de taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (9)	Capital
Total des dépenses au cl/ 166					0,00	0,00				0,00	0,00
Refinancement de dette (3)											
Total des recettes au cl/ 166					0,00	0,00				0,00	0,00
Refinancement de dette (4)											

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du cl/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après remboursement anticipé des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fixe, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N****IV****B1.7****EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Organisme préleur	Durée résiduelle en années	Taux (2)	Nominal			Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	ICHE de l'exercice	Capital restant dû au 31/12/N			
					Contrat initial								
					Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.						
Total								0,00	0,00	0,00			

(1) Incrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement constant, indiquer : C pour amortissement progressif, P pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X : autre.

## IV – ANNEXES

### B – ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS

#### MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS

<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>CHOIX DE L'ASSEMBLÉE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :</b>	<b>Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :</b>	<b>29-11-2022</b>
L	subvention>1000euros-mobiliers études	Durée (en années)
L	subvention>1000euros<5000-immobiliers ou installations	5
L	subvention>10000euros-immobilier ou installations	15
L	subvention>5000euros<10000-immobilier ou installations	10

<b>IV</b>
<b>B2</b>

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES**

<b>IV</b>	<b>B.1</b>
-----------	------------

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N**

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>					
<b>Provisions pour risques et charges (3)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépréciations (3)</b>		270,00	0,00	0,00	270,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		270,00	0,00	0,00	270,00
pour dépréciation comptes redevable	11/04/2023	270,00	0,00	0,00	270,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>		270,00	0,00	0,00	270,00
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>					
<b>Provisions pour risques et charges (3)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépréciations (3)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C 0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>270,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>270,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS****LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

	Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24 100,00</b>	
<b>Personnes de droit privé</b>		<b>7 600,00</b>	
<b>Associations</b>		<b>7 600,00</b>	
AAPPMA BOUROGNE		500,00	
BANQUE ALIMENTAIRE DU DOUBS HAUTE SAONE TERRITOIRE DE BELFORT		100,00	
COLLEGE LUCIE AUBRAC FOYER SOCIO EDUCATIF		100,00	
CROIX ROUGE		500,00	
Collect. Résistance-Déportation 90		100,00	
FEDERATION NATIONALE PROTECTION CIVILE		500,00	
FOOT BALL CLUB		2 000,00	
L ARCHE DE MALLO		1 000,00	
LES GALOPINS		800,00	
OCCE COOP SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE		1 550,00	
SOUVENIR FRANCAIS COMITE DE BOURGOGNE		300,00	
UNE ROSE UN ESPoir		150,00	
<b>Entreprises</b>		<b>0,00</b>	
<b>Personnes physiques</b>		<b>0,00</b>	
<b>Autres</b>		<b>0,00</b>	
<b>Personnes de droit public</b>		<b>16 500,00</b>	
<b>Etat</b>		<b>0,00</b>	
<b>Régions</b>		<b>0,00</b>	
<b>Départements</b>		<b>15 000,00</b>	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT		15 000,00	
<b>Communes</b>		<b>1 500,00</b>	
CCAS		1 500,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		0,00	
<b>Autres</b>		<b>0,00</b>	

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS****LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

	Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24 100,00</b>	
<b>Personnes de droit privé</b>		<b>7 600,00</b>	
<b>Associations</b>		<b>7 600,00</b>	
AAPPMA BOUROGNE		500,00	
BANQUE ALIMENTAIRE DU DOUBS HAUTE SAONE TERRITOIRE DE BELFORT		100,00	
COLLEGE LUCIE AUBRAC FOYER SOCIO EDUCATIF		100,00	
CROIX ROUGE		500,00	
Collect. Résistance-Déportation 90		100,00	
FEDERATION NATIONALE PROTECTION CIVILE		500,00	
FOOT BALL CLUB		2 000,00	
L ARCHE DE MALLO		1 000,00	
LES GALOPINS		800,00	
OCCE COOP SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE		1 550,00	
SOUVENIR FRANCAIS COMITE DE BOURGOGNE		300,00	
UNE ROSE UN ESPoir		150,00	
<b>Entreprises</b>		<b>0,00</b>	
<b>Personnes physiques</b>		<b>0,00</b>	
<b>Autres</b>		<b>0,00</b>	
<b>Personnes de droit public</b>		<b>16 500,00</b>	
<b>Etat</b>		<b>0,00</b>	
<b>Régions</b>		<b>0,00</b>	
<b>Départements</b>		<b>15 000,00</b>	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT		15 000,00	
<b>Communes</b>		<b>1 500,00</b>	
CCAS		1 500,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		0,00	
<b>Autres</b>		<b>0,00</b>	

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****IV**  
**B9****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>	<b>1,80</b>	<b>0,00</b>	<b>1,80</b>
ADJOINT ADMINISTRATIF	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 1 <sup>er</sup> classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1 <sup>er</sup> classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>7,00</b>	<b>0,96</b>	<b>7,96</b>	<b>5,96</b>	<b>0,00</b>	<b>5,96</b>
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
APPRENTI	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique 2 <sup>e</sup> classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 1 <sup>er</sup> classe	C	1,00	0,96	1,96	1,96	0,00	1,96
Adjoint technique principal de 1 <sup>er</sup> classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,80</b>	<b>1,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,80</b>
ATSEM principal 1 <sup>er</sup> classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM principal de 2 <sup>e</sup> classe	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
ETAPS PP 1 <sup>er</sup> classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
assistant de conservation du patrimoine -bibliothèques	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>
Adjoint d'animation	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint principal d'animation de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>15,00</b>	<b>1,76</b>	<b>16,76</b>	<b>13,56</b>	<b>0,00</b>	<b>13,56</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB6500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 \times 6 / 12$ ).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

## IV – ANNEXES

### B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

	IV	IV
	B9	B9

#### B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
				Indice (8)	Euros		
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						<b>42 025,10</b>	<b>Nature du contrat (5)</b>
ADJOINT ADMINISTRATIF	A	ADM			9 496,45	A 332-8-2	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH			24 821,57	A 332-13	CDD AGENT POLYVALENT
APPRENTI	C	TECH			7 707,08	A	A
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>					<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>42 025,10</b>	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplis non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire de l'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-13 : Contrat de projet pour une durée maximale fixe par les parties dans la limite de six ans.

332-14 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indépendante.

332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.

332-8-2° : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-3° : Justifie par les besoins ou la nature des fonctions, sous réserve qu'il n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-23-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-10 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité d'un fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsqu'il agit contractuellement concerné rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-352 : Modélités particulières : recrutement sa concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique de direction.

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés 'A / autres' et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

	<b>IV – ANNEXES</b>
	<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
EPCI			
LE GRAND BELFORT		TPU	0,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
TERRITOIRE D'ENERGIE 90		SFP	15 848,56
SYNDICAT MIXTE DU SCOT 90		SFP	0,00
SYNDICAT DU COLLEGE MORVILLARS		SFP	8 061,24
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA FOURRIERE		SFP	2 060,80

(1). Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES**  
**B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTRÉES**

**IV**  
**B12.1**

**ETAT DES ENTRÉES D'IMMOBILISATIONS (1)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>123 510,34</b>	<b>0,00</b>	
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>			<b>123 510,34</b>	<b>0,00</b>	
18/01/2024	AUDIT ENERGETIQUE 2023 ECOLE MEDIATHEQUE- FRAIS ETUDE	ETUDE2024-AUDIT ENERGIE	585,00	0,00	0
20/02/2024	RESTE A CHARGE	VOI1-2024-PAQUISREGULFON	2 040,00	0,00	0
29/03/2024	PLANS REGULISATIONS FONCIERES RUE PAQUIS	VOI1-2023-04	4 463,96	0,00	0
19/04/2024	SITUATION 4 -TRIX RUES PAQUIS LALOTIER	ETUDE2024-VENTETENNIS	2 400,00	0,00	0
19/04/2024	ETUDE SONDAGE SOLS VENTE RUE VALBERT	VOI1-2024-FEUXTRICOLORE	673,20	0,00	0
19/04/2024	BRANCHEMENT FEUX TRICOLORES - RUE DE BELFORT	MAT2024-01	124,00	0,00	0
19/04/2024	PONCEUSE BOSCH PBS 75/A	MAT2024-02	125,00	0,00	0
19/04/2024	PONCEUSE BOSCH PEX 4000/AE	VOI1-2023-PAQUIS-MO	360,00	0,00	0
23/04/2024	AVANT PROJET RUE PAQUIS MAITRISE OEUVRE	VOI1-2023-LABLOTIER-MO	96,00	0,00	0
23/04/2024	AVANT PROJET MO LABLOTIER	MATVO12024-01	2 300,00	0,00	0
29/04/2024	PULVERISATEUR -ACCESSOIRES	VOI1-2024-01	2 895,56	0,00	0
06/05/2024	SOLDE-DGD TRAYAUX RUE PAQUIS ET LABLOTIER	MAT2024-03	1 071,00	0,00	0
23/05/2024	TONDEUSE TORO 21693 53CM-MODELE 2024	MAT2024-04	575,21	0,00	0
23/05/2024	TAILLE HAIE STIHL HS82R	BAT5-2024-01	5 748,00	0,00	0
24/05/2024	REPRISE TOTALE -SANITAIRES GARCONS ECOLE VARONNE	CARREFOUR FEUX 2024	26 158,80	0,00	0
27/05/2024	CREATION CARREFOUR DE FEUX - RUE DE BELFORT	MAT2024-05	1 890,00	0,00	0
05/06/2024	PANNNEAUX CARREFOUR FEUX BANDES PIETONS	RES3-2024-01	4 320,00	0,00	0
06/06/2024	HORLOGES ASTRONOMIQUES LOT DE 10 -RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC	BAT5-2024-01	3 000,00	0,00	0
10/06/2024	REPRISE TOTALE -SANITAIRES GARCONS ECOLE VARONNE	VOI1-2024-02	4 336,80	0,00	0
11/06/2024	RUE DE LA TUILERIE-BICOUCHE	VOI1-2024-03	11 771,59	0,00	0
19/06/2024	REPRISE TOTALE RUE SUR LE RANG-VOIRIE	RESTAUSCOLAIRE2024-01	2 760,00	0,00	0
30/07/2024	PROJET PERISIO-RESTAU SCOLAIRE -ETUDE SUPPLEMENTAIRE RTEX POUR FONDS VERT	MATVO12024-02	388,80	0,00	0
01/08/2024	PANNNEAUX ILLIWAP LOT3	FOR1-2024-01	12 180,30	0,00	0
22/08/2024	PROGRAMME INVESTISSEMENT ONF	MATVO12024-03	40,80	0,00	0
29/08/2024	PANNEAU FINANCEMENT DEPARTEMENT -FEUX RUE BELFORT	BAT5-2024-02	5 880,00	0,00	0
10/09/2024	REPRISE SANITAIRES FILLES -ECOLE	VOI1-2024-04	6 550,80	0,00	0
08/10/2024	ENROBES + REPRISE GRILLE AVALOIR	M2024-04	393,99	0,00	0
22/10/2024	TEL SMARTPHONE TECHNIQUE 2024	CIMETIERETRANSFCOLU	1 990,00	0,00	0
24/10/2024	DEPLACEMENT COLUMBIARUM -NV CIMETIERE	MATVO12024-04	4 17,74	0,00	0
15/11/2024	MIROIR DE RUES NUMERO 1	MATVO12024-05	4 17,73	0,00	0
15/11/2024	MIROIRS DE RUES NUMERO 2	M2024-05	379,98	0	0
29/11/2024	CONSOLE -SALLE ADOS				

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coté historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
10/12/2024	NOUVELLES FENETRES 5 SECRETAIRAT- BUREAU Mairie	BAT25-2024-01	16 026,18	0,00	0
16/12/2024	ABRI -CHALET DE NOEL	M2024-06	1 149,90	0,00	0
<b>Acquisitions à titre gratuit</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mise à disposition</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Affectation</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mises en concession ou affermage</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Divers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES**

						<b>IV</b>
						<b>B12.2</b>

**ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)**

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Cessions à titre onéreux</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Cessions à titre gratuit</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Mise à disposition</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Affectation</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Mises en concession ou affermage</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Mise à la réforme</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Divers</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>		<b>B13</b>
<b>Pour mémoire</b>		
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	58 200,00
<b>Réalisations</b>		
<b>Produit des cessions</b>		
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	<b>Ressources propres issues de l'exercice N-1</b>
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-156 428,90
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	81 580,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-74 848,90

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1**

	<b>Ressources propres issues de l'exercice N-1</b>
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	271 848,90
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-74 848,90
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	197 000,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	<b>Crédits ouverts/reportés (2)</b>	<b>Réalisations (3)</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12/N (4)</b>	<b>Total</b>
	(a)	(b)	(c = a + b)	
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	99 102,00	99 101,73	144 776,00	243 877,73
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	615 014,00	87 275,84	187 509,00	274 784,84
<b>Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)</b>	515 912,00	-11 825,89	42 733,00	30 907,11
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-156 428,90			-156 428,90
Affectation au 1068 ( C)	271 848,90	271 848,90		271 848,90
<b>Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)</b>	115 420,00			115 420,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				146 327,11

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

**IV – ANNEXES****C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

	<b>IV</b>
	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)</b>		<b>Réalisations</b>
		<b>99 101,73</b>	<b>99 102,00</b>	
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>				
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>99 102,00</b>	<b>99 102,00</b>	
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	99 102,00	99 102,00	
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	
1687	Autres dettes	0,00	0,00	
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>				
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	0,00	0,00	

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**  
**C – ANNEXES BUDGETAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

**IV**  
**C1.3**

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)		RESSOURCES PROPRES		Réalisations
			Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	615 014,00	
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>					<b>87 275,84</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>					<b>84 878,78</b>
10222 FCTVA			79 741,00		
10226 Taxe d'aménagement (2)			74 741,00		74 936,14
10227 Versement pour sous densité			5 000,00		9 942,64
10228 Autres fonds d'investissement			0,00		0,00
13146 Attributions compensation investissement			0,00		0,00
13156 Attributions compensation investissement			0,00		0,00
13246 Attributions compensation investissement			0,00		0,00
13256 Attributions compensation investissement			0,00		0,00
138 Autres subventions invest. non transf.			0,00		0,00
26... Participations et créances rattachées					
27... Autres immobilisations financières					
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>			<b>535 273,00</b>		<b>2 397,06</b>
15... Provisions pour risques et charges					
169 Primes de remboursement des obligations			0,00		0,00
26... Participations et créances rattachées					
27... Autres immobilisations financières					
28... Amortissement des immobilisations					
2804181 Autres org pub - Biens mob, mat, études					
29... Dépréciations des immobilisations					
31... Matières premières (et fournitures) (4)					
33... En-cours de production de biens (4)					
35... Stocks de produits (4)					
39... Dépréciation des stocks et en-cours					
481... Charges à rép. sur plusieurs exercices					
49... Dépréciation des comptes de tiers					
59... Dépréciation des comptes financiers					
024 Produits des cessions d'immobilisations					
					58 200,00
					0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	474 675,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retracant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>							<b>IV</b>
<b>IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE</b>							<b>C3.1</b>

**Présentation agrégée par nature**

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)**

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)**

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVIQUE (1)**

<b>Type de dépense (2)</b>		<b>Total des dépenses (mandatées) (3)</b>	<b>Favorables</b>	<b>Défavorables</b>	<b>Neutres</b>	<b>Non cotées</b>
A105	<b>Subventions d'investissement versées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	<b>Immobilisations incorporelles en cours</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	<b>Terrains</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	<b>Constructions</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	<b>Réseaux et installations de voirie</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	<b>Réseaux divers</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	<b>Installations techniques, agencements et matériel</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	<b>Immobilisations mises en concessions ou affermées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	<b>Autres immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	<b>Immobilisations corporelles en cours</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	<b>Immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	<b>Opérations pour compte de tiers</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/862 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâti »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION							C3.2

### Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	<b>Services généraux</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	<b>Fonds européens</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	<b>Sécurité</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	<b>Enseignement, formation professionnelle et apprentissage</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	<b>Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	<b>Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	<b>APA</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	<b>RSA – Régularisations des RMI</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	<b>Aménagement des territoires et habitat</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	<b>Action économique</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	<b>Environnement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	<b>Transports</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	<b>Services généraux</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	<b>Fonds européens</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	<b>Sécurité</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	<b>Enseignement, formation professionnelle et apprentissage</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	<b>Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	<b>Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	<b>APA</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	<b>RSA – Régularisations des RMI</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	<b>Aménagement des territoires et habitat</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	<b>Action économique</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	<b>Environnement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	<b>Transports</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 4 : TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	<b>Services généraux</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	<b>Fonds européens</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	<b>Sécurité</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	<b>Enseignement, formation professionnelle et apprentissage</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	<b>Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	<b>Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	<b>APA</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	<b>RSA – Régularisations des RMI</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	<b>Aménagement des territoires et habitat</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	<b>Action économique</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	<b>Environnement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	<b>Transports</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	<b>Services généraux</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	<b>Fonds européens</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	<b>Sécurité</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	<b>Enseignement, formation professionnelle et apprentissage</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	<b>Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	<b>Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	<b>APA</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	<b>RSA – Régularisations des RMI</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	<b>Aménagement des territoires et habitat</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	<b>Action économique</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	<b>Environnement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	<b>Transports</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	<b>Services généraux</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	<b>Fonds européens</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	<b>Sécurité</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	<b>Enseignement, formation professionnelle et apprentissage</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	<b>Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	<b>Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	<b>APA</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	<b>RSA – Régularisations des RMI</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	<b>Aménagement des territoires et habitat</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	<b>Action économique</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	<b>Environnement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	<b>Transports</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâties »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

**IV – ANNEXES**  
**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

						<b>IV</b>	
						<b>D11</b>	
Libellé	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
<b>Part régionale des ressources</b>							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>							
TFPB	3 223 000,00	5,43	25,69	4,05	827 989,00	9,70	
TFPNB	28 400,00	3,27	37,17	0,00	10 556,00	3,27	
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	81 600,00	129,18	8,52	12,85	6 952,00	158,63	
<b>TOTAL</b>	<b>3 333 000,00</b>	<b>6,82</b>			<b>845 497,00</b>	<b>10,14</b>	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.  
(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

## ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le MAIRE,  
A Bourogne, le 08/04/2024  
Le MAIRE,

B Guardia



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Bourogne, le 08/04/2024

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour : 11

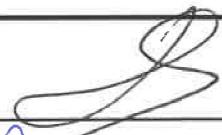
Contre :

Abstention : 1

Date de convocation : 03/04/2024

SANGLARD Geneviève	
CORTI Robert	
ZARAGOZA-MEYER Odile	
POUX Sandrine	
BONIN Jacques	
MALNATI Joëlle	
DANG-HAO Gilles	 absent excusé
ANDRE Philippe <i>a reçu pouvoir de LAHEURTE Laurence</i>	
MEIER Carol	 absente excusée
BASSI Jean-Michel	
VERGNAULT Sandrine	 absente
DEMAIMAY Sylviane	 absente excusée
DEVILLARD Maud	 absent

## ARRETE ET SIGNATURES

LAHEURTE Laurence	
a donné pouvoir à ANDRE Philippe	
GRESSOT David	
REINICHE Sébastien	
BAUDIN François	

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A ....., le .....